



Nikan

www.cdepnql.org

La voie des ODEC

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CDEPNQL)
FIRST NATIONS OF QUEBEC AND LABRADOR ECONOMIC DEVELOPMENT COMMISSION (FNQLEDC)

Sujets spéciaux

- La création de la Table de concertation
- Bercé par L'Harricana
- Étude économique sur le tourisme autochtone au Québec

Sommaire

- Des ODEC et des entrepreneurs cris au rendez-vous!.....1
- Table de concertation.....2
- Réseau de services aux entreprises autochtones.....2
- À la rencontre de l'Anishinabe.....3
- Les Premières Nations et les mesures d'harmonisation en milieu forestier.....4
- Table conjointe sur la fiscalité.....5
- L'étude économique sur le tourisme autochtone au Québec.....6

Des ODEC et des entrepreneurs cris au rendez-vous!

Des agents et des représentants du développement économique communautaire (ODEC) de la Nation cri ont invité des entrepreneurs de leurs communautés à participer à la formation offerte par la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) intitulée *La négociation, à Val-d'Or, le 4 mars 2004.*

De plus en plus de participants sont au rendez-vous des formations développées par la CDEPNQL et l'École nationale d'administration publique (ENAP). Lors de la dernière formation, à Val-d'Or, plus d'une vingtaine de participants, dont des entrepreneurs cris, invités à la demande de leur ODEC, ont souhaité obtenir la formation sur la négociation. Pour la CDEPNQL, il s'agit d'une première, mais avec l'aide de Développement économique Canada, partenaire principal, elle espère rejoindre plus d'entrepreneurs via les ODEC.

Selon Pierre Bastien, directeur général à la CDEPNQL, les ODEC entretiennent de plus en plus de contacts avec les entrepreneurs de leur communauté, afin de voir à une planification communautaire plus globale. «Les entrepreneurs créent des emplois et servent de modèles aux jeunes Autochtones, ils ont ainsi un rôle clé à jouer dans le développement de la communauté », a-t-il fait savoir après la formation de Val-d'Or.

Aussi, des employés de la Corporation de Développement Économique Montagnaise, de la *Eyou New Economy Group* et de la Société d'habitation du Québec ont participé à l'une ou l'autre des formations offertes depuis juin 2003. Comme l'explique Pierre Bastien, les formations sont destinées aux agents et aux représentants qui sont membres de la CDEPNQL. «Il semble que le besoin de formation des employés de différents secteurs liés au développement socio-économique autochtone

souhaitent bénéficier de nos formations, il y a donc un besoin auquel bien des intervenants devront répondre rapidement. »

Depuis la création de ce plan de formation, la CDEPNQL a reçu des appels téléphoniques d'employés de différents conseils tribaux et d'organismes non-autochtones tels que les Conseils régionaux de développement (CRD). Plusieurs souhaitaient se rapprocher des communautés autochtones et mieux connaître leurs besoins afin de développer des partenariats via les formations de la CDEPNQL.

D'après monsieur Bastien, il n'est pas question de créer des formations pour tous ces secteurs, mais il est clair que le besoin de se concerter pour les intervenants est devenu criant. «Avec les ententes que les gouvernements québécois et canadien prennent avec les gouvernements des Premières Nations, il est évident que les régions et les organismes tra-

vaillant à leur développement souhaitent se rapprocher et s'organiser avec les communautés autochtones afin que tous travaillent à offrir un avenir meilleur aux jeunes des régions », a-t-il fait remarquer.

La série de formations pour l'année 2003-2004 est à présent terminée, mais la CDEPNQL souhaite poursuivre ses activités avec l'aide de son partenaire principal dans ce dossier : Développement économique Canada. Les évaluations réalisées par l'ENAP sont concluantes et permettent à la CDEPNQL de croire au succès du plan de formation pour l'année 2004-2005.



Credit : Pierre Bastien

Les agents, les représentants et des entrepreneurs des communautés cries et algonquines ont pris part à la formation de la CDEPNQL à Val d'Or.

Table de concertation en développement économique et en entrepreneurship des Premiers Peuples

Monsieur Pierre Bastien, directeur général de la CDEPNQL

« La Table de concertation en développement économique et en entrepreneurship des Premiers Peuples, voici un dossier dont bon nombre d'entre vous avez entendu parler. Nous avons par conséquent pensé que c'était le moment opportun de vous expliquer la démarche de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) dans la création de cette Table et de vous présenter les résultats actuels.

Le mandat de la création de cette Table provient directement du Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), monsieur Ghislain Picard. Le mandat consiste à identifier les enjeux du développement économique autochtone et à élaborer une stratégie d'action pour favoriser l'amélioration des conditions socio-économiques des collectivités des Premiers Peuples dans le respect des valeurs culturelles.

Ayant reçu l'aval financier de Développement économique Canada (DEC) au cours de l'année 2003, la CDEPNQL, considérée comme mandataire de ce dossier, s'est entendu avec ce ministère pour formuler des termes de référence et un plan d'actions qui serviront d'outils à la création de cette Table.

À ce jour, la CDEPNQL a entrepris différentes initiatives, dont celle de créer un comité de travail sélectionné à partir d'une liste de 35 organismes des Premiers Peuples provenant d'une douzaine de secteurs impliqués de près

ou de loin au développement socio-économique des Premiers Peuples. Ce comité avait pour objectifs de :

- Créer des termes de référence pour le fonctionnement de la Table;
- Déterminer des grandes orientations de la Table afin de créer un plan d'action;
- S'assurer que ce projet se concrétise à l'automne 2004.

Deux rencontres du comité de travail ont eu lieu, soit le 27 janvier et le 23 mars 2004. Des intervenants de la Commission des ressources humaines des Premières Nations du Québec, de la Société Touristique Autochtone du Québec, de Femmes autochtones du Québec, de la CDEPNQL, de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, de *Eeyou New Economy Group*, de la *Kahnawake Economic Development Commission*, du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, de Terres en vues et le conseiller fiscal de

l'APNQL ont participé et apporté des commentaires constructifs aux objectifs prescrits.

La CDEPNQL doit donc terminer la rédaction des termes de référence de la Table de concertation d'ici la fin du mois d'avril 2004, elle sera également en mesure de produire un plan d'action comprenant la vision et les grandes orientations stratégiques. Ce document sera soumis à DEC afin de connaître son intérêt dans le projet. Si la CDEPNQL reçoit l'aval financier de DEC, le projet sera enfin soumis aux Chefs de l'APNQL pour approbation. Si les Chefs approuvent par le biais d'une résolution, il sera possible de procéder aux appels d'offres afin de créer la Table de concertation regroupant les représentants des secteurs identifiés.

Je vous invite donc à me contacter si vous désirez de plus amples renseignements sur ce dossier qui, nous l'espérons tous, assurera une concertation du développement socio-économique des membres des Premiers Peuples. »
Tél. : (418) 849-1488

Projet-pilote

Réseau de services aux entreprises autochtones

En janvier 2004, la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) a mis sur pied un projet-pilote visant à réimplanter le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) et à promouvoir son site Web, avec l'aide financière de Développement économique Canada et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Comme tous et chacun le savent, la mission de la CDEPNQL consiste, entre autres, à jouer un rôle de conseil et de support à l'analyse de la situation économique globale des communautés. La CDEPNQL doit également assumer un rôle de liaison, de communication et d'information de façon à soutenir les agents et les représentants du développement économique communautaire ODEC.

En effectuant sa tournée dans 16 communautés, la CDEPNQL répondra à plusieurs de ses mandats, en identifiant les besoins spécifiques des ODEC en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information et les conditions de travail des employés de ce secteur. Elle pourra également développer un portrait global du développement économique de la communauté visitée et faire connaître, sur le terrain, le Réseau de services aux entreprises autochtones et son site Web.

Madame Julie Picard, conseillère en développement économique à la CDEPNQL, assure le suivi de ce dossier en visitant les communautés sélec-

tionnées : Uashat mak Mani-Utenam, Betsiamites, Mashteuiatsh, Odanak, Pikogan, Kitigan Zibi, Chisasibi, Waswanipi, Eastman, Wendake, Viger, Gesgapegiag, Kanesatake et Kawawachikamach.

Madame Picard a déjà visité onze communautés. Elle terminera cette série de rencontres au mois d'avril 2004. Déjà, elle est en mesure d'identifier les communautés qui seront éventuellement capables d'utiliser adéquatement le RSEA. Elle a également pu constater que le RSEA n'est pas connu ou utilisé par les ODEC et les entrepreneurs qu'elle a rencontrés en communauté.

Tous les ODEC participants ont accueillis chaleureusement la conseillère en développement économique de la CDEPNQL. Elle a donc pu livrer un message clair à l'ensemble d'entre eux : la CDEPNQL est là pour aider les ODEC dans l'accomplissement de leurs tâches et dans la planification à long terme des activités de développement socio-économique des communautés autochtones.

Pour obtenir de plus amples informations sur le RSEA, vous pouvez vous rendre à l'adresse Web suivante : www.infoentrepreneurs.org/rsea/francais/index.cfm

Vous pouvez également communiquer avec la conseillère en développement économique de la CDEPNQL : madame Julie Picard au (418) 843-1488.



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development



Canada

Bercé par l'Harricana

À la rencontre de l'Anishinabe

Par Caroline Nepton-Hotte

Bercé par l'Harricana c'est bien plus qu'un projet du *Service de développement économique Amik* (SDEA) de Pikogan, une communauté algonquine au nord d'Amos. C'est une rencontre avec une culture, l'histoire d'une Nation. C'est un rendez-vous avec l'Anishinabe (Algonquin) d'hier et celui d'aujourd'hui.

Bercé par l'Harricana, propose diverses expéditions de descente en canot sur l'Harricana, la rivière empruntée depuis toujours par les Anishinabeg pour se rendre dans les territoires de chasse. En écoutant André Mowatt, agent du secteur touristique au SDEA et guide aguerri, on aurait cru entendre le crépitements d'un feu. Sa façon de raconter les histoires des aînés de sa communauté, ses expéditions de canot-camping et surtout son rire, rendent l'atmosphère palpable. C'est un homme passionnant, qui saura captiver l'attention des visiteurs lors de leurs vacances en plein-air. «Je suis resté en forêt bien longtemps, soit pour le travail ou pour y vivre. C'est l'endroit où je me sens bien, explique-t-il. Pour les aînés de la communauté, comme mon oncle, la forêt, c'est chez lui.»

C'est dans cet esprit que le SDEA a aménagé, depuis 1998, un parcours de près de 200 kilomètres, incluant une douzaine de campements et 17 portages sur autant de rapides. *Bercé par l'Harricana* offre des forfaits d'une journée, une fin de semaine ou des expéditions selon la demande, de trois jours et plus. Il y en a pour tous les goûts, pour ceux qui n'en sont pas à leur première expédition ou pour les personnes désireuses d'essayer du nouveau.

Presque tout y est inclus. Les couchés sous la tente (tipi ou prospecteur) où les arômes des lits de sapinage et des repas à saveur traditionnelle se mélangent, amèneront les visiteurs à plonger dans une culture millénaire. Les canoteurs auront également l'occasion d'aller à l'aviron avec les guides de la Nation *Abitibiwinni* (Algonquin de Pikogan) qui leur feront voir des paysages admirables et découvrir un vaste univers sonore. Amoureux du tourisme d'aventure soyez donc prêts.

Selon Major Kistabish, coordonnateur au SDEA, c'est un projet qui s'est véritablement inscrit dans le milieu touristique de l'Abitibi-Témiscamingue. «Nous avons eu une mention au niveau provincial dans le cadre d'un gala touristique de la Société Touristique des Autochtones (STAQ), en 2000, nous avons reçu un prix au niveau régional dans le cadre des «Grands prix du tourisme québécois» et en 2001, nous avons reçu un prix au niveau local, dans le «Secteur tourisme» dans le cadre d'une soirée de gala de la Chambre de commerce d'Amos-Région.»

Membre de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, de la STAQ et bientôt membre d'Aventure Écotourisme Québec, *Bercé par l'Harricana* a su créer un réseau pour améliorer sa visibilité, sa crédibilité, mais également pour s'assurer de garder un rythme de croissance intéressant en formant son équipe. «Nos guides algonquins ont, en plus de leur



expérience personnelle de vie en forêt, une formation de secourisme en région isolée, de premiers soins et de réanimation cardio-respiratoire (RCR) », a ajouté monsieur Kistabish.

Comme ces deux intervenants l'ont fait comprendre, ils ne veulent pas «déguiser leurs gens pour les faire danser autour d'un autobus de touristes!». La vraie personnalité des Anishinabeg doit être la lance de fer de tout projet. *Bercé par l'Harricana* respecte cette philosophie, l'esprit de développement des Anishinabeg, et permet de sensibiliser les voyageurs aux réalités des Premières Nations. «Je raconte des choses simples sur les animaux, les portages, les façons de communiquer des anciens, explique André. Je leur demande de profiter du silence de la forêt et nous leur faisons redécouvrir le plaisir de prendre le temps de vivre.»

Le Service de développement économique Amik

Le SDEA est un organisme de développement économique constitué en corporation à but non-lucratif. Il doit *promouvoir et soutenir les activités et*

initiatives pouvant contribuer à un développement socio-économique et communautaire durable, qui répond aux attentes et aux aspirations de la Première Nation Abitibiwinni et de ses membres. Il a son propre conseil d'administration, mais est tout de même dans la structure du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni. Pour le SDEA, le tourisme est l'un des secteurs présentant un potentiel de développement très intéressant.

Selon monsieur Kistabish, le potentiel de développement récréotouristique a à peine été effleuré. Des forfaits de randonnées à chien ont déjà été offerts en hiver, ainsi que des séjours avec familles de trappeurs, mais «l'expérience sera poussée beaucoup plus dans l'avenir!». Enfin, *Bercé par l'Harricana* a permis au SDEA de faire sa marque tout en respectant les traditions, la forêt et les forces des membres de cette petite communauté de moins de 500 habitants. C'est donc un rendez-vous pour tous, jeunes et moins jeunes, une aventure pour tous les sens...



Les Services de Traduction du Nord Enr. *Northern Translation Services Reg'd*

- Service de traduction simultanée (Équipement et interprètes)
Simultaneous Interpretation (Equipment and Interpreters)
- Audio visuel (Projecteur et écran)
Audio visual (Projectors and screens)
- Traduction écrite / *Written Translation*
- Location de système de son et éclairage
Sound and Light Rental
- 7 jours sur 7 / *7 days a week*
- Ventes / *Sales*

Stéphan Mailhot,
Directeur des
opérations /
Directors of operations
5, kikinamag Mikan,
C. P. 174, Maniwaki,
Québec J9E 3B4
stn@ireseau.com

Tél. : (819) 449-7017
Fax: (819) 449-4182
Cell: (819) 441-9531
Toll Free: 1-888-449-7017

Les Premières Nations et les mesures d'harmonisation en milieu forestier

Un vif succès!

Collaboration de Marie Gosselin, Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador et Maxime Volland, Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador

La participation était à son comble alors que 62 personnes, provenant de 30 organisations, prenaient part au colloque intitulé : Les Premières Nations et les mesures d'harmonisation en milieu forestier, organisé par l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), les 9, 10 et 11 mars derniers, dans la communauté inlue d'Essipit, située à 40 kilomètres à l'est de Tadoussac.

L'événement s'adressait avant tout aux représentants des communautés autochtones, mais il a aussi suscité l'intérêt d'une quinzaine de représentants de groupes environnementaux et des milieux universitaires et gouvernementaux. Outre les Nations crie et naskapie, toutes les nations du Québec et du Labrador étaient représentées. Le colloque a été marqué par la présence de Madame Valérie Courtois, inlue de Mashteuiatsh, ingénieure forestière oeuvrant pour Innu Nation et membre du Comité forestier de l'IDDPNQL, qui a assuré la présidence de l'événement.

Les objectifs poursuivis par le colloque étaient de :

- Partager des expériences et des approches de gestion territoriale, développées par différentes Nations et communautés ;
- Développer des principes communs visant l'harmonisation des activités réalisées sur le territoire ;
- Diffuser des applications particulières, et
- Orienter l'élaboration d'un guide de mise en place de processus viables d'harmonisation reconnus par les Premières Nations.

La première partie du colloque a servi à prendre connaissance de différentes approches de gestion territoriale et de l'implication des communautés dans la mise en œuvre de mesures d'harmonisation. Ces conférences ont porté sur l'approche des Nations atikamekw et innu du Labrador, de même que sur les initiatives spécifiques des Montagnais d'Essipit, des Atikamekw de Wemotaci, des Pekuakamiulnuatsh et des Algonquins du Lac Barrière. Ces diverses conférences ont permis de constater la diversité des orientations de gestion et des niveaux d'implication de Premières Nations. Bien que poursuivant un même objectif de gestion durable du territoire, les approches sont spécifiques à chaque communauté.

La deuxième partie du colloque a plutôt servi à développer une vision commune de ce que les participants ont convenu d'appeler « les processus viables d'harmonisation », plutôt que mesures d'harmonisation. Un représentant du gouvernement du Québec est venu livrer la vision des mesures d'harmonisation par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Par la suite, les participants ont été invités à échanger sur différentes questions qui ont permis de développer une vision et des orientations communes aux Premières Nations.



Un groupe de travail, lors de la rencontre sur « Les mesures d'harmonisation en milieu forestier ».

Credit : Maxime Volland

Ainsi, il a été défini que, pour les Premières Nations, « les processus viables d'harmonisation » visant la protection du territoire se définissent comme suit : « Ensemble des actions concrètes, produisant des résultats significatifs sur le territoire, qui respectent d'abord les droits des Premières Nations puis intègrent les intérêts, les connaissances, les activités et les besoins de tous les utilisateurs sans toutefois outrepasser la capacité de support des écosystèmes. »

Certification et formation

Une troisième et dernière partie avait pour but d'informer les participants sur la certification forestière et la Commission d'étude sur la gestion des forêts publiques, sujets choisis en fonction de leur étroit lien et de leur pertinence dans le cadre du colloque. Un représentant de Eagle Village et un de Wemotaci ont alors partagé l'expérience de leur communauté dans le cadre de la mise en œuvre de processus de certification par des compagnies forestières intervenant sur le territoire de leur communauté. Finalement, une commissaire de la Commission d'étude sur la gestion des forêts publiques a présenté le mandat et les attentes de la Commission. Elle a de plus invité les communautés à venir exprimer leur point de vue à la Commission.

Finalement, tous les participants convenaient qu'il y a beaucoup à faire pour assurer la participation réelle des communautés aux processus visant la protection et la gestion du territoire. Le partage des expériences et les échanges qui ont eu cours ont néanmoins permis de constater qu'il y a lieu et moyen de s'impliquer et que les Premières Nations ont droit à leur place dans la gestion du territoire.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à contacter l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador au 418-843-9999 ou par internet au www.iddpnql.ca

Table Conjointe sur la Fiscalité (TCF)

Michael Benedict, Conseiller fiscal pour l'APNQL

Si vous vous souvenez bien, dans l'édition d'avril 2003 du bulletin Nikan (Volume 1, numéro 3), j'ai écrit un article intitulé « *Double Standards* (Cas Tawich) » vous informant que le gouvernement fédéral accorde une exemption aux corporations, aux commissions et aux associations qui sont la propriété de Premières Nations et qui remplissent une fonction de gouvernement, là, où le gouvernement du Québec ne l'assume point. Depuis ce temps, Québec a accepté de réviser sa position sur cette question et pourrait annoncer un amendement à la section 985 de la Loi sur l'Impôt du Québec pour permettre une exemption équivalente à celle accordée par le gouvernement fédéral.

Lors de sa rencontre du 5 février 2004, le Conseil conjoint des élus (CCE) a pris la décision de mettre en place une Table conjointe sur la fiscalité (TCF). Cette Table est formée de représentants officiels du gouvernement du Québec provenant des ministères des Finances, du Revenu et du Secrétariat aux affaires autochtones et d'un attaché politique du Cabinet du ministre du Revenu, de même que de représentants de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL).

Cette Table conjointe sur la fiscalité a pour mandat d'identifier les irritants fiscaux qui compromettent le maintien de relations harmonieuses entre les gouvernements des Premières Nations et le gouvernement du Québec et de proposer aux Chefs, aux ministres concernés et au Conseil conjoint des élus, des solutions possibles aux irritants identifiés.

La Table a tenu sa première rencontre le mercredi 18 février 2004 aux bureaux de l'APNQL à Wendake. Des rencontres subséquentes sont prévues pour le 17 mars et le 14 avril 2004. Les participants ont dressé une liste de trois sujets sur lesquels la TCF devra se concentrer durant la première phase de discussion, laquelle devrait se terminer le 30 avril 2004. Les trois sujets identifiés sont :

- 1- La perception de la Taxe de vente du Québec (TVQ) sur les primes d'assurance-automobile vendues à des Autochtones vivant sur une réserve;
2. Un amendement à la Loi sur le régime des rentes du Québec qui permettrait aux membres des Premières Nations ayant gagné un salaire exempté d'impôt sur une réserve, de contribuer au RRQ;

3. Un amendement à la section 985 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Québec qui accorderait une exemption de taxe pour les corporations, les commissions et les associations appartenant à une Première Nation réputée exercer une fonction gouvernementale.

Je conseille vivement aux gouvernements, aux employeurs, aux organismes, aux commissions et aux associations des Premières Nations de suivre étroitement les développements des tables du CCE et de la TCF, parce que les résultats de notre travail sur les plans politique et administratif auront un impact sur notre façon de faire dans le futur.

Pour de plus amples informations sur la TCF, veuillez vous adresser à M. Michael Benedict, Conseiller Fiscal pour le Secrétariat de l'APNQL, au (819) 294-6190.



Michael Benedict,
conseiller fiscal pour
l'APNQL

Crédit : Michael Benedict



POUR VOUS
SERVICES AUTOCHTONES DE SACO

SPÉCIALISTES

EXPÉRIENCE

FIABILITÉ

COMPÉTENCE

SUCCÈS

Renseignements: SACO-CESO
514-875-7226/1-800-561-0687
courriel: quebec@ceso-saco.com

Visitez notre site Web : www.ceso-saco.com

L'étude économique sur le tourisme autochtone au Québec :

Un dossier majeur pour l'avenir de la STAQ

Une collaboration spéciale de Roger Wylde,
directeur général de la Société touristique des Autochtones du Québec

Commission de
développement économique
des Premières Nations du
Québec et du Labrador

250, Place Michel-Laveau,
bureau 202
Wendake (Québec) G0A 4V0

Téléphone :
(418) 843-1488

Télécopieur :
(418) 843-6672

Courriel
information@cdepnql.org
www.cdepnql.org

AVIS SUR LA PROTECTION ET LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

L'information contenue dans ce bulletin est protégée en vertu des lois et règlements applicables. Il est donc interdit de le diffuser ou de le copier en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de la CDEPNQL.

Ces constats découlent des résultats d'une enquête menée auprès de 56 entreprises touristiques autochtones réparties à travers le Québec de novembre 2003 à février 2004.

Le premier volet de cette étude avait pour objectifs :

- d'établir un portrait économique réaliste de l'ensemble des entreprises touristiques autochtones du Québec;
- d'analyser les résultats et les comparer avec la situation touristique d'ensemble au Québec;
- d'évaluer les impacts économiques actuels;
- d'apprécier de manière qualitative les impacts sociaux des entreprises au sein de leur communauté respective.

Les faits saillants du premier volet de l'étude

L'industrie touristique a connu ces dernières années une croissance importante dont semblent avoir bénéficié les entreprises touristiques autochtones : 71 % des propriétaires d'entreprises affirment avoir vécu une croissance des ventes au cours des trois dernières années.

Les entreprises touristiques autochtones sont en général de petite taille (10 employés ou moins et opèrent aux deux tiers sur une base saisonnière.

Les entreprises touristiques autochtones représentent moins de 1 % des entreprises touristiques au Québec; ensemble, elles ont un taux de pénétration du marché touristique au Québec de 1,6 %; elles ont cependant un taux de pénétration de 14,1 % du marché des touristes d'autres pays.



Comparativement à la moyenne de l'industrie touristique québécoise, leur clientèle est nettement plus internationale; les Européens forment en moyenne 30 % de leur achalandage.

Employeurs importants dans leur communauté, les deux tiers des employés embauchés sont des Autochtones.

Dans les entreprises, la langue maternelle est parlée couramment par ces derniers par un peu moins de la moitié (47 %); cette situation reflète celle vécue dans la population autochtone du Québec ou 45 % parle leur langue maternelle.

Les entrepreneurs anticipent un avenir positif : 87 % prévoient une croissance de leurs ventes, modérée pour la plupart.

Enfin, c'est de loin l'accès au financement qui constitue le plus grand défi des entreprises : les deux tiers des dirigeants évoquent cette difficulté.

La suite de l'étude, dont les résultats seront publiés dans les prochaines semaines, nous permettra d'identifier les secteurs d'activités porteurs pour le tourisme autochtone, afin d'en assurer sa croissance.

Des analyses comparatives seront dressées avec d'autres secteurs et les perspectives de croissance seront évaluées. De plus, des

groupes de discussion et des entrevues auprès d'experts permettront d'enrichir l'analyse tout en identifiant les meilleures perspectives de développement pour l'industrie touristique autochtone.

Un dossier à suivre!

